

Le bilan législatif du gouvernement confirme l'engagement qu'il a pris dans le discours du trône de réaliser une société moderne, tolérante et généreuse, une société qui traite équitablement tous ses citoyens. Nous mettons aujourd'hui fin à une ère d'injustice avec l'impôt sur les revenus pétroliers. Je promets à tous les députés que nous allons continuer à traquer l'injustice dans tous les secteurs du gouvernement pour la faire disparaître. Aujourd'hui, la disparition de l'impôt sur les revenus pétroliers marque la fin d'une période d'injustice. Je puis vous garantir que nous allons continuer à dépister dans tous les domaines d'activité du gouvernement tout ce qui ressemble à de l'injustice pour y mettre bon ordre.

• (1820)

Tout comme mes collègues, je me félicite de pouvoir appuyer cette mesure. Je souhaite de tout coeur que le projet soit adopté rapidement pour que nous mettions un terme à cette intrusion injuste et odieuse dans un secteur fort important qui fait partie intégrante de l'économie canadienne, de l'économie de l'Ouest surtout.

**M. le vice-président:** Questions et observations. La parole est au député de Thunder Bay—Atikokan (M. Angus).

**M. Angus:** Ma question s'adresse à la députée. Je croyais qu'on avait promis aux consommateurs des conditions plus favorables. Aujourd'hui à Toronto, j'ai pris part aux audiences de la Commission de l'énergie de l'Ontario portant sur une requête de l'un des distributeurs ontariens de gaz naturel. Une bonne partie des discussions—je ne dirais pas des témoignages car on a longuement débattu pour savoir si l'on pouvait les appeler ainsi—ont porté sur le fait que TransCanada PipeLines et ICG Ontario Limited avaient conclu un accord sur des tarifs confidentiels qui assureraient aux gros consommateurs de l'Ontario—autrement dit les grandes sociétés—des tarifs très avantageux.

Si l'on suppose qu'un groupe de l'Ontario va bénéficier de tarifs préférentiels pour le gaz naturel, de l'Alberta surtout, aux dépens du consommateur moyen, la députée estime-t-elle

### Impôt sur les revenus pétroliers—Loi

que c'était l'objet de la politique de son gouvernement visant à déréglementer le secteur énergétique dans l'Ouest du Canada?

**Mme Collins:** Je remercie le député de ses observations. Je ne suis pas au courant du cas qu'il mentionne et je n'ai pas assisté aux audiences où il était aujourd'hui. Je dis cependant que les consommateurs de tout le pays bénéficient de la baisse du prix des produits pétroliers. Ce n'est pas simplement parce que les prix internationaux sont bas, mais aussi parce que nous avons abaissé les taxes. Nous en avons la preuve chaque fois que nous passons à la pompe. Un plein coûte beaucoup moins cher. Je dirais que les initiatives prises par le gouvernement ont eu des effets bénéfiques pour le consommateur d'énergie.

**M. Angus:** J'ai une courte question supplémentaire à poser à la députée. Dans sa réponse elle vient de parler du prix à la pompe. Je voudrais lui demander si l'on peut encore, aux États-Unis, acheter de l'essence d'origine canadienne moins chère qu'au Canada?

**Mme Collins:** Je n'ai jamais fait le plein au États-Unis avec de l'essence canadienne, je ne peux donc pas donner de faits. Je sais qu'au Canada c'est parfois 10 \$ de moins sur un plein, si vous avez un grand réservoir.

**M. Angus:** Dites-moi où c'est.

**Mme Collins:** En ce qui me concerne, je n'achète pas énormément d'essence, car je ne conduis pas beaucoup. Cependant, j'ai remarqué la différence. Au cours des huit derniers mois il y a eu une baisse notable.

[Français]

**M. Prud'homme:** Monsieur le Président, est-ce que je peux participer au débat?

**M. le vice-président:** Je regrette mais le débat est clos.

[Traduction]

Comme il est 18 h 25, la Chambre s'ajourne à 11 heures, demain, en conformité du paragraphe 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 25.)